

LES AGENCES DE VOYAGES ÉDUCATIFS DEMANDENT L'ACCÈS AUX SOINS INTENSIFS

Le Collectif des Agences de Voyages Scolaires et Linguistiques appelle l'État à mettre immédiatement en place un plan de sauvegarde des entreprises et des emplois.

« Ne vous inquiétez pas, nous ne laisserons pas tomber les agences de voyage ! » tonnait Jean Castex à l'une d'entre nous dans la Matinale de France Inter le 26 Août dernier. Le Collectif des Agences de Voyages Scolaires et Linguistiques prend le Premier Ministre au mot et, rappelant la situation de détresse de tous les acteurs de la filière voyage et tourisme, exige que soit décrété l'état d'urgence économique pour leur secteur d'activité.

Le Collectif des Agences de Voyages Scolaires et Linguistiques, regroupant initialement Horizons du Monde, Merveilles du Monde, PG Trips et Vivalangues s'est récemment étoffé de la participation d'Ados Voyages, spécialiste des voyages pour les classes primaires, et d'Unisco, expert des séjours linguistiques individuels.

Les participants au Collectif s'entraident en mettant en commun leurs moyens et leurs compétences pour faire face à la situation critique dans laquelle se trouve leur secteur en raison de la crise de la COVID-19.

« Au cumul, ce sont plusieurs milliers d'entreprises qui se dirigent vers la liquidation et plusieurs millions d'emplois qui sont directement menacés. Le secteur du voyage et du tourisme ne peut plus se satisfaire d'un pilotage à vue, il est maintenant temps de prendre des mesures adaptées, efficaces et pérennes pour éviter une catastrophe économique imminente » préviennent les membres du Collectif des Agences de Voyages Scolaires et Linguistiques.

Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État en charge du Tourisme a vainement tenté d'allumer une lueur d'espoir le mardi 15 septembre à l'Assemblée Générale des Entreprises du Voyage (EDV) en annonçant à la tribune : *« Jean-Michel Blanquer doit publier en principe vendredi (18 septembre 2020) une fiche repère fixant la doctrine en matière de voyages scolaires. Cette fiche dira qu'il est tout à fait possible et même souhaitable de pouvoir organiser des voyages scolaires à l'occasion de la Toussaint et de l'arrière-saison. C'est un premier acquis que d'avoir cette parole officielle qui vient du Ministère en central et qui va peut-être aussi lever les freins et les appréhensions des Établissements. »*

Une telle annonce est totalement déconnectée de la réalité professionnelle et sanitaire : tous les voyages scolaires prévus pour l'automne et l'hiver ont déjà été annulés et, comme tout indique une large reprise de l'épidémie en France et dans de nombreux pays, on ne compte plus les directives d'interdiction de voyages scolaires prononcées par les Recteurs et Préfets.

À ce jour, une semaine après l'échéance annoncée, la fiche repère, probablement sans véritable utilité, mais tout de même très attendue par la profession pour juger de la nouvelle « doctrine » du Ministère de l'Éducation Nationale en matière de voyages scolaires, n'a toujours pas été diffusée. *« On explique que nos entreprises vont disparaître et on nous propose une fiche repère qui en plus ne vient pas ? C'est du bricolage, personne au Gouvernement ne semble avoir pris la mesure de la tragédie économique et sociale qui s'annonce »* déplore le Collectif.

Dans ce contexte, l'annonce de la réduction de 15% de la prise en charge par l'État de l'indemnité d'activité partielle par Jean-Baptiste Lemoyne, à l'issue de la réunion du Comité de filière Tourisme du 4 septembre est totalement incompréhensible.

Et le Collectif d'enchaîner : *« Les ventes sont à 0 depuis des mois, la trésorerie, pour ceux qui en ont encore, réduit à vue d'œil et les prêts garantis par l'État ne sont plus qu'une menace maintenant que nous savons avec certitude que l'activité ne reprendra pas avant un bon moment... Comment le Gouvernement compte-t-il que nous maintenions l'emploi en nous imposant en plus de telles mesures ? Il est temps que le Gouvernement cesse de tenir un double discours et mette en place un véritable plan de soutien à notre profession, à la hauteur de l'état d'urgence économique que nous subissons »*.

Ce plan, le Collectif des Agences de Voyages Scolaires et Linguistiques, l'a déjà en bonne partie imaginé.

Il repose sur une condition de viabilité financière antérieure pour les entreprises bénéficiaires (au moins 2 bilans positifs sur les 3 derniers et une situation globalement positive au cumul) et tient en plusieurs points simples : maintien de la prise en charge du chômage partiel à 100 %, exonération des cotisations patronales, report des décisions de

rétrocessions des PGE jusqu'en Décembre 2021 et prise en charge des frais fixes des entreprises (avance sur prévisionnel à 4 mois, dépenses contrôlées sur justificatifs et comparaison avec l'année n-2).

« C'est directement inspiré de ce qui est déjà en place pour nos homologues en Allemagne, un pays dans lequel le secteur du voyage et du tourisme représente quasiment la même part du PIB et le même nombre d'emplois. Qu'attend le Gouvernement Français pour agir ? Si rien n'est fait, c'est plus d'1 million de chômeurs en plus qui va lui tomber sur les bras. On dirait que le Gouvernement préfère attendre et recruter des conseillers Pôle Emploi... ».

Et, tout cela, sans parler de l'absence quasi-totale d'uniformisation au niveau Européen sur aucun des sujets concernant de près ou de loin le secteur du voyage et du tourisme, source d'inquiétude pour tous ses acteurs...

A l'approche de la réunion interministérielle sur le Tourisme du 15 octobre prochain, le Collectif des Agences de Voyages Scolaires et Linguistiques attend du Gouvernement qu'il réponde à son appel à l'état d'urgence économique et tienne compte des propositions concrètes du plan de sauvetage des entreprises et de maintien de l'emploi proposé.

LE SECTEUR DES VOYAGES SCOLAIRES, ÉDUCATIFS ET LINGUISTIQUES EN CHIFFRES



Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, INJEP, Direction Générale des Entreprises

À PROPOS

COLLECTIF DES AGENCES DE VOYAGES SCOLAIRES ET LINGUISTIQUES

Qui sommes-nous ? Un collectif de spécialistes du voyage scolaire et du séjour linguistique, visant à l'entraide et à la mise en commun de moyens et de compétences pour la défense de nos intérêts individuels et collectifs.

Ados Voyages est une société basée dans l'Hérault à Saint-Géniès-des-Mourgues qui organise des voyages scolaires pédagogiques en France et à l'étranger, principalement à destination des écoles primaires.

Plus d'infos : www.classes-decouvertes.com.

Contact : Karine CURVALLE – karine@adosvoyages.com – 0631652742.

Horizons du Monde est une société basée à La Rochefoucauld (Charente) depuis 1995. L'agence, qui compte 12 salariés, organise des voyages scolaires, des séjours linguistiques, des séjours de scolarité pour des jeunes Français vers l'étranger et pour des jeunes étrangers en France.

Plus d'infos : www.horizons-monde.fr.

Contact : Jean-Antoine TEXIER – antoine.texier@horizons-monde.fr – 0623260157.

Merveilles du Monde est une société créée en avril 2010. L'agence, localisée à Manhac (Aveyron) compte 3 salariés. Merveilles du Monde fait majoritairement voyager des groupes de scolaires à destination de l'Espagne et privilégie les voyages scolaires de qualité par opposition au tourisme de masse.

Plus d'infos : www.merveillesdumonde.eu.

Contact : Stéphanie CUIJPERS – stephanie@merveillesdumonde.eu – 0671001236.

PG Trips est une association créée en 1981 à l'initiative d'un professeur d'anglais. Basée à Maubeuge (Nord), elle compte 5 salariés et fait voyager des groupes scolaires principalement à destination des Iles Britanniques.

Plus d'infos : www.pgtrips.com.

Contact : Edward HISBERGUES – contact@pgtrips.com – 0671249847.

Vivalangues est une association implantée à La Madeleine (Métropole Lilloise) depuis 1972. Fondée par des enseignants d'anglais, elle compte actuellement 12 salariés. L'agence propose l'organisation de voyages scolaires sur mesure et de séjours linguistiques jeunes et adultes sur brochure et à la carte, vers toutes destinations.

Plus d'infos : www.vivalangues.fr.

Contact : Charlotte DEROUBAIX – cderoubaix@vivalangues.fr – 0618394064.

UNISCO est une société créée en 1981 et basée dans le 17^{ème} arrondissement de Paris. Elle organise et accompagne des enfants et des étudiants sur sa gamme étendue de séjours linguistiques dans plus de 20 pays. Elle propose exclusivement des séjours individuels, personnalisés et thématiques.

Plus d'infos : www.unisco.fr.

Contact : Amandine BADOUR – abadour@unisco.fr – 0672890457.